

STAFF Opérationnel

DAC/CPTS du 31/01/25

Présents :

Sylvie Corsin / SC- Cécile Hervieu/ CH : Chargées de mission ICOPE CPTS La Rochelle
Estelle Clot/ EC: Chargée de mission, CPTS Aunis Sud
Laetitia Charles/ LC : Coordinatrice, CPTS Aunis Nord
Fanny Goimier /FG : Pilote Antenne Nord du DAC 17
Anne-Marie Bridant/ AMB : Directrice du DAC
Emilie Lourdelle / EL : Chargée de projet ICOPE DAC 17

Ordre du jour :

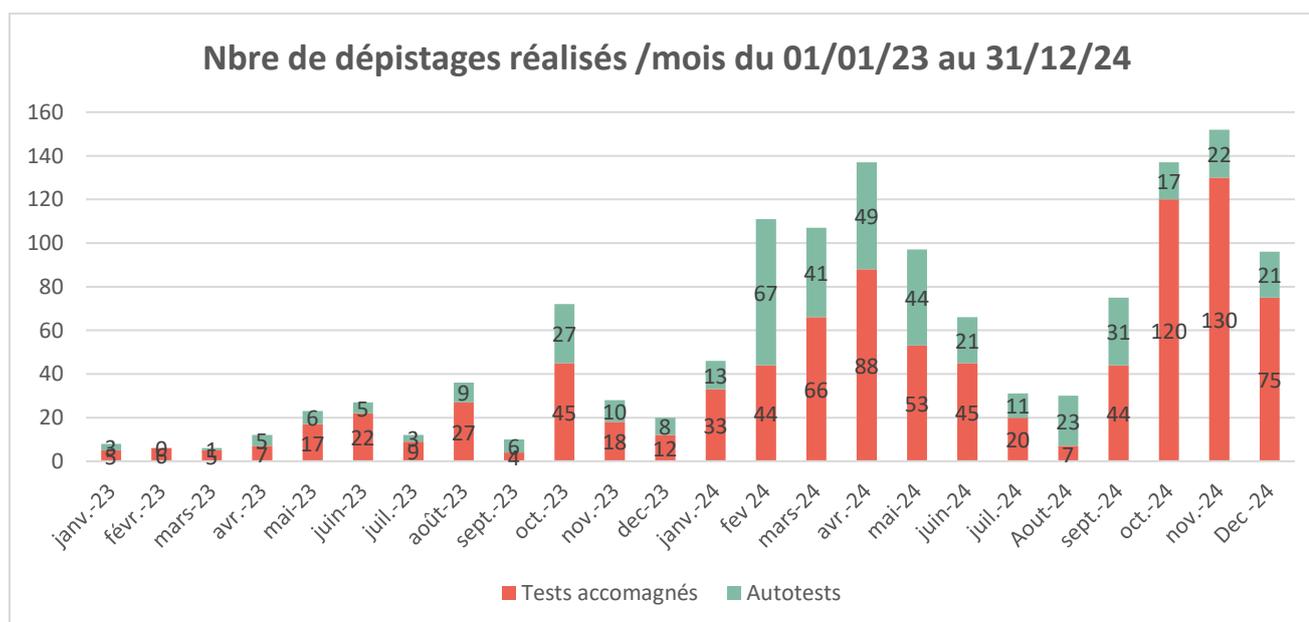
- Statistiques d'activité
- Point sur le cahier des charges du 10/01/25 et les crédits de financement.
- Objectifs de déploiement pour 2025
- Programmation des animations territoriales
- Divers : actualités, calendrier des prochains staffs...

Statistiques d'activités :

Depuis le 01/01/23, date officielle de début d'inclusion :
1178 participants avec au moins 1 STEP 1 + 196 monitorings

96 PSL formés

141 salariés d'AMS dont 64 AVS A2Mains



Point sur le cahier des charges SAS du 10/01/25

La phase transitoire est prévue pour une durée de 12 mois à compter du 6 janvier 2025, elle prendra donc fin le 5 janvier 2026. Si besoin elle pourra être étendue à 18 mois après avis du comité technique de l'innovation en santé.

La phase transitoire a pour objectif de maintenir la dynamique amorcée sur les territoires par les porteurs, le temps que les travaux sur les perspectives et modalités de généralisation aboutissent. Dans cette perspective, le cahier des charges n'a été modifié qu'à la marge.

Financement :

Avant de pouvoir facturer et percevoir les dotations prévues pour la phase transitoire, le DAC devra signer deux conventions : la convention de financement (financements dérogatoires avec annexe sur l'enveloppe animation territoriale) et la convention d'ingénierie. Les montants versés en période expérimentale ne sont pas fongibles avec les montants prévus pour la période de SAS. Les conventions nous seront envoyées par la CNAM, dès publication de l'arrêté d'autorisation de la phase transitoire (fin du mois de janvier).

Les crédits animations territoriales

Les pièces justificatives **concernant les dépenses des trois années de phase expérimentale** doivent être envoyées à la cellule facturation. Les sommes non utilisées ou non justifiées devront faire l'objet d'un remboursement auprès de la CPAM 75.

⇒ Le bilan des dépenses par CPTS est donc à fournir depuis janvier 2023.

Le versement de l'enveloppe animation territoriale se fera annuellement. La procédure reste inchangée : Transmission par le porteur à l'ARS/DCGDR des éléments traçant l'activité (fichiers excel de suivi) en amont du COPIL régional puis transmission à la CNAM suite au COPIL d'un PV par l'ARS/DCGDR.

Calibrage de l'enveloppe animation territoriale selon le nombre et la taille des CPTS ou équivalents mobilisés :

Porteur	CPTS de taille 1		CPTS de taille 2		CPTS de taille 3		CPTS de taille 4		Total des CPTS	
	> 40 000 hab		de 40 000 à 80 000 hab		de 80 000 à 175 000 hab		> 175 000 hab			
	Nombre	Coût annuel	Nombre	Coût annuel	Nombre	Coût annuel	Nombre	Coût annuel	Nombre	Coût annuel
MF PACA			1	14 000 €					1	14 000 €
DAC 46			3	42 000 €					3	42 000 €
FCCIS Corse			2	28 000 €					2	28 000 €
Filieris Sud	1	11 200 €			1	16 800 €			2	28 000 €
CPTS Haute Corrèze (Limousin)	2	22 400 €	1	14 000 €					3	36 400 €
InterCPTS 68 Mulhouse Colmar					1	16 800 €	1	19 600 €	2	36 400 €
CHU de Tours							2	39 200 €	2	39 200 €
DAC 17			1	14 000 €	2	33 600 €			3	47 600 €
CPTS PACA					2	33 600 €	1	19 600 €	3	53 200 €
HCL	1	11 200 €	3	42 000 €	4	67 200 €			8	120 400 €
Inter URPS PDL			2	28 000 €	4	67 200 €	1	19 600 €	7	114 800 €
Gérontopôle de Toulouse	2	22 400 €	3	42 000 €	3	50 400 €	1	19 600 €	9	134 400 €
Coût annuel		11 200 €		14 000 €		16 800 €		19 600 €		
Total	6	78 400 €	16	238 000 €	17	302 400 €	6	137 200 €	45	694 400 €

➤ Mutualisation du poste de gestion des alertes sur les crédits d'animation territoriale :

En raison de l'incertitude sur le moment où les crédits d'animation territoriale vont être versés, de la nécessité d'assurer la continuité de l'activité, du financement des supports de communication qui doivent

désormais relever des crédits d'animation territoriale. Le DAC financera le poste de gestion d'alertes grâce à des reliquats du territoire Marennes, Oléron, Royan. L'ETP augmentera à 70%, ce qui permettra d'approfondir la gestion d'alertes, augmenter le recours aux STEPs 2 et multiplier les réitérations pour diminuer le pourcentage de perte.

Ainsi les CPTS proposent de procéder de la façon suivante pour la facturation de la communication :

- ⇒ Le DAC gère la commande des outils de communication et fait réaliser trois factures, une par CPTS, au prorata de leurs crédits d'animation territoriales.

Les prestations dérogatoires :

Le calcul du montant des prestations dérogatoires attribuées pour 2025 a été estimé par rapport à l'activité réalisée sur septembre, octobre, novembre 2024. Il s'agit du nombre de nouvelles inclusions à réaliser qui viennent s'ajouter à la file active déjà constituée. Le montant global par porteur ne peut être dépassé.

Estimation du montant global dérogatoire pour financer les différentes étapes du parcours de prise en charge :

Porteur	Total du nombre de forfait														Estimation montant forfait			
	Test accompagné et rémunéré (1er tests et réitération)		Gestion de l'alerte		Evaluation approfondie - Forfait unique (53€)		Evaluation approfondie - Forfait modulé (20€)		Evaluation approfondie - Forfait modulé (40€)		Evaluation approfondie - Forfait modulé (60€)		Entretien motivationnel (21€)		3 mois réalisés	Estimation 12 mois		
	3 mois réalisés	Estimation 12 mois	3 mois réalisés	Estimation 12 mois	3 mois réalisés	Estimation 12 mois	3 mois réalisés	Estimation 12 mois	3 mois réalisés	Estimation 12 mois	3 mois réalisés	Estimation 12 mois	3 mois réalisés	Estimation 12 mois				
ICOPE CHU Tours	485	1940	401	1604	23	92			0		0		0		0	14 360 €	57 440 €	
ICOPE Collectif CPTS 68	63	252	36	144					0		0		0		1	4	1 551 €	6 204 €
ICOPE CPTS Haute Corrèze	22	88	46	184	1	4			0		0		0		1	4	976 €	3 904 €
ICOPE CPTS PACA	22	88	28	112	5	20			0		0		0		0	0	2 200 €	8 800 €
ICOPE DAC 17	251	1004	158	632	1	4			0		0		0		1	4	6 330 €	25 320 €
ICOPE DROPTERRA	47	188	129	516					0		0		0		12	48	2 302 €	9 208 €
ICOPE FCCIS Corse	119	476	98	392	35	140			0		0		0		0	0	5 075 €	20 300 €
ICOPE Filiéris Sud	228	912	141	564			22	88	7	28	8	32	20	80	80	7 275 €	29 100 €	
ICOPE Gérontopôle de Toulon	618	2472	13	52			0	14	56	16	64	16	64	19	76	13 546 €	54 184 €	
ICOPE HCL	219	876	183	732			0	11	44	10	40	35	140	18	72	9 053 €	36 212 €	
ICOPE MF PACA	84	336	19	76	1	4			0		0		0		0	0	1 774 €	7 096 €
ICOPE URPS PDL	195	780	4	16	61	244			0		0		0	7	28	6 934 €	27 736 €	
Dotation frais kilométrique																		24 987 €
	2423	9692	1291	5164	127	508	51	204	38	152	66	264	70	280		72 516 €	315 051 €	

➤ Objectifs cibles

Sur les 3 mois de référence utilisés pour les projections financières ci-dessus : 364 dépistages réalisés soit 120/mois.

- ⇒ Objectif de 120 nouveaux dépistages /mois (sachant que sur juillet/ août l'activité est très faible).

Sur les mois de référence :

Une moyenne de 37 dépistages/ mois ont été réalisés par des professionnels, un nombre conséquent par rapport au reste de l'année.

Une moyenne de 60 dépistages /mois ont été réalisés sur l'animation territoriale.

- ⇒ Envisager de poursuivre 2 à 3 animations / mois /CPTS
- ⇒ Formation des professionnelles qui dépistent plus facilement dans le cadre de leur exercice quotidien : kinésithérapeutes, diététiciennes.

Durant l'année 2024, toutes les gestions d'alertes ont été comptabilisées mais certaines ne sont pas remontées dans l'extraction de la BDD pour la facturation donc n'ont pas été facturées. Nous allons pouvoir

les renvoyer à la CPAM pour une régularisation rapide. Le nombre de GA est estimée à 290 soit un total de 3190 euros pour l'ensemble des territoires.

Les crédits de financement de la formation :

Les crédits d'ingénierie comprenant les crédits de formation des professionnels ont été diminués. Ainsi le DAC ne pourra plus prendre en charge l'indemnisation des heures de présence en formation des professionnels.

Les CPTS proposent de prendre en charge cette indemnisation sur leur crédits animations territoriales selon avis des présidents. Cette prise en charge sera accompagnée de la création d'une charte obligeant la réalisation d'un nombre minimal de tests pendant l'année.

Agenda des animations territoriales, point sur l'avancée des actions prévues lors du dernier staff et prochaines actions à préparer :

A destination des acteurs médico-sociaux :

Mobilisation des CCAS, centres sociaux-culturels, résidences autonomie, résidences services, mairies, MSF :

CPTS LR :

- Doit prendre contact avec le comité de quartier la Rossignolette et Mireuil.
- Relance les centres socio-culturels de LR ? (Beauregard notamment), notamment des quartiers plus vulnérables, SC a RV au CSC des Pertuis (Mireuil) le 21/02 pour forum bien vieillir, café des familles + club de gym.

DAC :

- EL doit refaire le point sur les CCAS à relancer avec le chargée de mission des services civiques et services seniors.
- EL rappelle le CCAS de Lagord qui vient d'accueillir de nouveaux jeunes pour des visites de courtoisies.
- EL a formé 16 jeunes en services civiques ce mois de janvier.
- Refait le point avec Amélie Portron.
- Refait mail Mme Farouki Forum Nieul sur Mer
- En contact avec Rayon d'Or suite demande de SC, attend retour de l'ergothérapeute.

CPTS Aunis Sud :

- Poursuit ses actions en lien avec le CIAS de Surgères.
- EC préfère se joindre à des événements conjoints avec d'autres acteurs plutôt que de mettre en place des permanences de professionnels libéraux dans les communes rurales.
- Est en lien avec les clubs de sport des communes de St Rogatien, de la Jarne et Fouras et avec la MSS pour les communes de Marsais et Ballon et relance Fouras.

CPTS Aunis Nord :

- LC contacte le club de sport d'Esnandes => Mme Catherine Cherbonnier
- LC rencontre Mme Denieul du CLS et récupère la liste des événements organisés pour les + de 60 ans.
- Organise dépistage résidence service Ste Soulle avec PSL.
- Propose un stand ICOPE à l'évènement de dépistage Movember en novembre 2025
- LC récupère le calendrier de dépistage du Lion's Club.

- Propose d'intégrer ICOPE au camion d'accès aux soins ½ journée/mois, place Verdun en commençant par un essai en juin, LC et CH contactent la mairie.

Mobilisation CPAM, mutuelles, CARSAT... :

DAC:

CPAM : EL a contacté Mr Marchive et Mme Bodin pour participer à des animations territoriales organisées auprès des publics socio-économiquement vulnérables, ainsi que pour se coordonner avec le déploiement et le financement de mon bilan prévention.

AGIRC/ARRCO : EL doit reprendre contact avec le nouveau médecin du centre de prévention.

CARSAT: EL relance envoi demandé à destination de 30 000 usagers 1^{er} octobre/12 novembre/7 décembre resté sans nouvelles malgré plusieurs relances.

MSA :EL relance Mr Simon pour liste des ateliers de prévention du bien vieillir de la MSA : les 3 animatrices d'ateliers sont formées, EL attend le retour de l'ASEPT pour le reste de l'organisation à savoir 1 présentation aux usagers assurés par l'animation territoriale puis dépistages à mesure des ateliers par les animateurs conventionnés.

Malakoff Humanis : EL relance Mme Martin Nathalie

EL doit penser à solliciter la caisse centrale des activités sociales d'EDF/GDF

CPTS LR :

CH et SC ont contacté Aesio Mutuelles ainsi que GPM et APIVIA pour envoi de flyers aux adhérents, en attente de leur retour.

Mobilisation des services hospitaliers :

3 CPTS/ CH LR : Poursuite des dépistages les derniers mardis du mois dans le Hall du CH, dates fixées jusque juin=> Cf : Tableau d'inscription des professionnels en dépistage. Ces dates seront proposées à Mon Espace Santé pour nous y accompagner. SC contacte le CH pour obtenir leur aval.

EL/ Cardiocéan : EL doit les recontacter suite présentation fin d'année dernière sur la modalité d'intégration du projet: dépistage, atelier de prévention de fin de séjour...

CPTS Aunis Sud :

- SSR Angoulins : systématiser les dépistages en sortie d'hospitalisation, dépistage dans le hall à renouveler EC les contacte.
- EC contacte le SSR de Marlonges.

Autres acteurs sollicités :

EL/ SAAD : Relance les SAAD suite réponse de la CFPPA.

A destination des PSL :

3 CPTS doivent renouveler les mails aux professionnels de santé libéraux pour présenter ICOPE et les inviter à venir se former. EL renvoie mail aux CPTS

LC relance URPS Pharmacie

DAC : EL sans réponse de l'URPS Kiné (Mme Sachiero), fait mail à ordre des Kinés Mr Denais.

CPTS Aunis Sud : EC démarche les kinés pour les inviter en formation.

Auprès des publics vulnérables :

DAC :

FG doit relancer Atlantique Aménagement et OPH à l'occasion d'une réunion commune=> réunion annulée doit être reprogrammée.

La mairie de proximité du Champs de Mars : Mme Lise Beth fait le point avec Camille du CLS et fait le point avec son Copil de quartier la fabrique du lien social : formation des agents de développement ? A relancer de nouveau.

EC a contacté la Maison relais de l'Escale : approfondira le travail avec épicerie solidaire plutôt que SIAE

Aunis Sud : Des Cafés Rencontres sont organisés par le CCAS d'Angoulins, EL présentera ICOPE et EC la CPTS.

EL contacte Carole Debeauce pour événements Bus santé en Mouvement sur la Programmation début 2025 :

- ⇒ 13 Mars Nouvelle Laiterie 14h/17h: LC fait le point avec Mme Denieul
- ⇒ 25 Mars 9h30/15h30 : SC contacte Jeanne Shuop
- ⇒ 24 Avril Arsenal 8h30/16h30 : EL contacte secours populaire
- ⇒ 2 avril CIAS Surgères : EL voit avec EC

EL/EC Forum Fouras : 20/21 Mai (20 matin ouverture aux pros, 20 Mai fin AM, Table ronde par EL/ Stand + dépistage le reste du temps).

Auprès du public :

DAC : Conférences bien vieillir co-organisées par GE APA et AGIRC ARRCO :

Mardi 8 avril : St Jean de Liversay

Mardi 15 avril Aytre : Présentation rapide uniquement ou distribution de flyers à définir...

CPTS Aunis Nord :

LC contact UNAFAM : Mme Cantin et France Asso Santé

CPTS LR : en contact avec le SPIP, CPTS doit récupérer les profils de ces usagers : tranche d'âge, minima sociaux. LR ou Aunis nord se renseigne.

Organisation des dépistages collectifs :

Pour consulter la liste des évènements prévus et les professionnels inscrits sur ces sessions :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1XIRCoQEzmU-mzcVcWJUKWrIBA08qdOC2/edit?usp=sharing&oid=102692243396091331320&rtpof=true&sd=true>

Divers :

Prochaines dates de formation des PSL et AMS :

7 Mars 14h/16h LR

21 Mars 14h/16h Saint Sauveur

18 Avril 14H/16H LR

23 mai 14h/16h St sauveur

13 Juin 14h/16h LR

Inscriptions via le lien suivant :

<https://forms.gle/mN4YkC2QKwQFJBzD6>

Les autres outils sont sur Interstis

Accessible via le lien suivant : <https://sante-na.interstis.fr/>

(Reporting de l'animation territoriale, documents de communication, courriers types...)

Prochains rendez-vous :

COPIL régional le 20 mars 2025.

Prochains staffs interCPTS :

10 Mars 14h15

5 mai 14h15

16 juin 14h